

de vous les instructions les plus circonstanciées sur les opérations de l'ambassade anglaise qui paraît s'être présentée dans les royaumes de Siam et de Cochinchine. L'intérêt qu'offre votre mission, Monsieur, doit naturellement exciter votre zèle et votre dévouement pour le service du roi, et vous porter à ne rien négliger pour établir avec mon ministère des relations aussi suivies qu'il est possible.

Dans tous les consulats les chanceliers ne sont rétribués que sur le produit des chancelleries. Ainsi en vous autorisant à allouer à monsieur votre neveu un traitement de 1,500 fr. il lui a été accordé une faveur toute spéciale et il ne m'est pas possible de lui accorder l'augmentation qu'il sollicite.

La guerre que la France avait entreprise en Espagne, dans l'intérêt du repos de l'Europe et que la puissance de nos armes a terminée d'une manière si prompte et si heureuse, a pu causer une interruption momentanée dans nos expéditions commerciales. Le rétablissement de la paix permet aujourd'hui à nos négociants de poursuivre le cours de leurs opérations et il est probable que l'attention du commerce se tournera de nouveau vers la Cochinchine. Il serait superflu de les recommander à vos soins et à votre protection.

Cette dépêche doit vous être portée par un des bâtiments de S. M. qui vont être expédiés pour les Indes Orientales, les mers de la Chine et la Cochinchine. Je ne doute pas que, depuis l'apparition de la frégate la *Cléopâtre* à Touranne, vous ne soyez parvenu à dissiper les inquiétudes déplacées que sa présence avait inspirées au gouvernement cochinchinois. La vue d'un nouvel armement, après un aussi long intervalle, conduit en ce pays dans des vues pure-